

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 6 SEPTEMBRE 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS		
EN EXERCICE	PRESENTS	QUI ONT PRIS PART AU VOTE
10	9	9

VOTE A L'UNANIMITE		
Pour : 9	Contre : 00	Abstention : 00

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture de la Mayenne

Le 07/09/2022 et publication le 09/09/2022

L'an 2022, le 6 Septembre, le Conseil Municipal de la Commune d'ASSE LE BERENGER s'est réuni à la salle de Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. François LEROUX, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 26 Août 2022.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie, le 26 Août 2022.

Présents : LEROUX François, AUBIN Jean-Pierre, GAUTHEUR Jacky, CHEVAUCHEE Tanguy, MOUTON Joëlle, JULIEN Alexandre, PROVOST Olivier, COLLET Claire, FORVEILLE Séverine,

Excusé : RENARD Nadège

Absent :

A été nommé secrétaire : Mme MOUTON Joëlle

D2022-24 : RODP ENEDIS 2022

M. Le Maire rappelle que le montant de la RODP dû par ENEDIS est revalorisé chaque année. Pour l'année 2022 et pour une commune de moins de 2 000 habitants, la redevance applicable est de 221 €.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- **Autorise Monsieur Le Maire à établir le titre de recette correspondant.**

Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Maire, François LEROUX

